



# Lettre aux amis

Numéro 8 - Décembre 2016



La veillée nous rassemble chaque soir au foyer, parfois avec des feuilles de chants.

Quatre ans bientôt ont passé depuis l'ouverture de l'école Saint-Martin, et il faut se rendre à l'évidence que nos locaux sont désormais trop petits : nous recevons désormais 137 élèves dans des salles de classe qui sont toutes pleines, et aucune salle n'est inoccupée.

Pour expliquer ce développement, il y a bien sûr la proximité du Cours Saint-Albert le Grand au Rafflay, à trois kilomètres (l'école des Mères dominicaines scolarise désormais quelque 240 jeunes filles jusqu'en terminale), et puis notre projet éducatif qui est apprécié.

Nous défendons une ligne généraliste, aussi complète que possible avec l'analyse et le latin. Nous voulons pour chacun de nos élèves un cœur intelligent riche d'une foi forte et tout à la fois d'une empathie pour toutes les âmes de bonne volonté, une capacité à se mettre à portée, à comprendre et à attirer. Avec cette double perspective nous visons de toutes nos forces un équilibre qui préserve nos garçons d'un dédoublement de la personnalité et du comportement.

Dans ce sens il est essentiel que les élèves soient contents à l'école, qu'ils s'y sentent bien incorporés, contents de l'esprit qui y règne,

contents de prendre chacun leur part aux responsabilités et à la progression de l'école. Ils doivent percevoir l'esprit de service de tous leurs maîtres et le leur rendre. Ils doivent se sentir soutenus et accompagnés, savoir que chacun d'entre eux compte et qu'aucun n'est en trop ; que l'esprit de famille ne se décrète pas, qu'il se vit au jour le jour, dans la joie comme dans la peine. La vie dans la nature compte beaucoup aussi, et particulièrement la présence des animaux ; et finalement l'ouverture prochaine de la chapelle.

Ce développement de l'école était prévisible, nous l'avons anticipé et nous sommes prêts désormais à bâtir dès le printemps 2017. Nous avons en effet élaboré avec notre équipe d'architectes un projet d'extension qui nous permettra de disposer de trois grandes salles de classe d'une capacité de 25 élèves chacune et de sept chambres de six pensionnaires chacune (l'école pourra alors recevoir 110 pensionnaires en tout).

Ce projet dépasse de bien loin nos capacités. Voilà qui est dit. De plus notre Fraternité est déjà engagée dans trop de chantiers et trop d'emprunts. Nous devons donc trouver autrement les moyens de réussir.

“ Les élèves doivent se sentir soutenus et accompagnés, savoir que chacun d'entre eux compte et qu'aucun n'est en trop. »

Nous savons que la plupart de nos bienfaiteurs s'imposent déjà bien des privations pour soutenir leur famille et celles de leurs proches, sans compter toutes les bonnes œuvres qui les pressent de toutes parts. Nous savons pourtant que nous pouvons compter d'abord sur vous. Vous nous avez soutenus depuis le départ, nous avons pu faire face à

l'aménagement de nos locaux, et ce n'était pas une petite chose. Nous en sommes venus à bout. Notre plan de financement, c'est vous !

Nous nous sommes aussi mis en quête de solides entrepreneurs susceptibles d'être touchés par notre projet et de le soutenir très généreusement, sensibles à la place qu'il occupe dans le relèvement de la France.

Nous avons mis une somme de côté, grâce à des bienfaiteurs que nous avons déjà sollicités, mais cette somme est encore trop faible pour

**École - Collège Saint-Martin**

La Placelière, 44690 Château-Thébaud - Tél. : 02 40 56 85 26

nous permettre d'emprunter. Avec votre apport, tout sera possible. Nous sommes donc tous concernés, il n'est pas nécessaire de posséder beaucoup. Les plus petits dons peuvent être les plus beaux. Au XIX<sup>e</sup> siècle, à Chateaufort-sur-Cher, on a relevé une église en ruine uniquement avec des petites oboles qui avaient été faites par des enfants. On l'a appelée Notre-Dame des Enfants.

C'est donc par votre réponse que nous allons découvrir les voies de la Providence. Merci de faire connaître très largement autour de vous la nécessité où nous sommes de recevoir une aide très puissante.

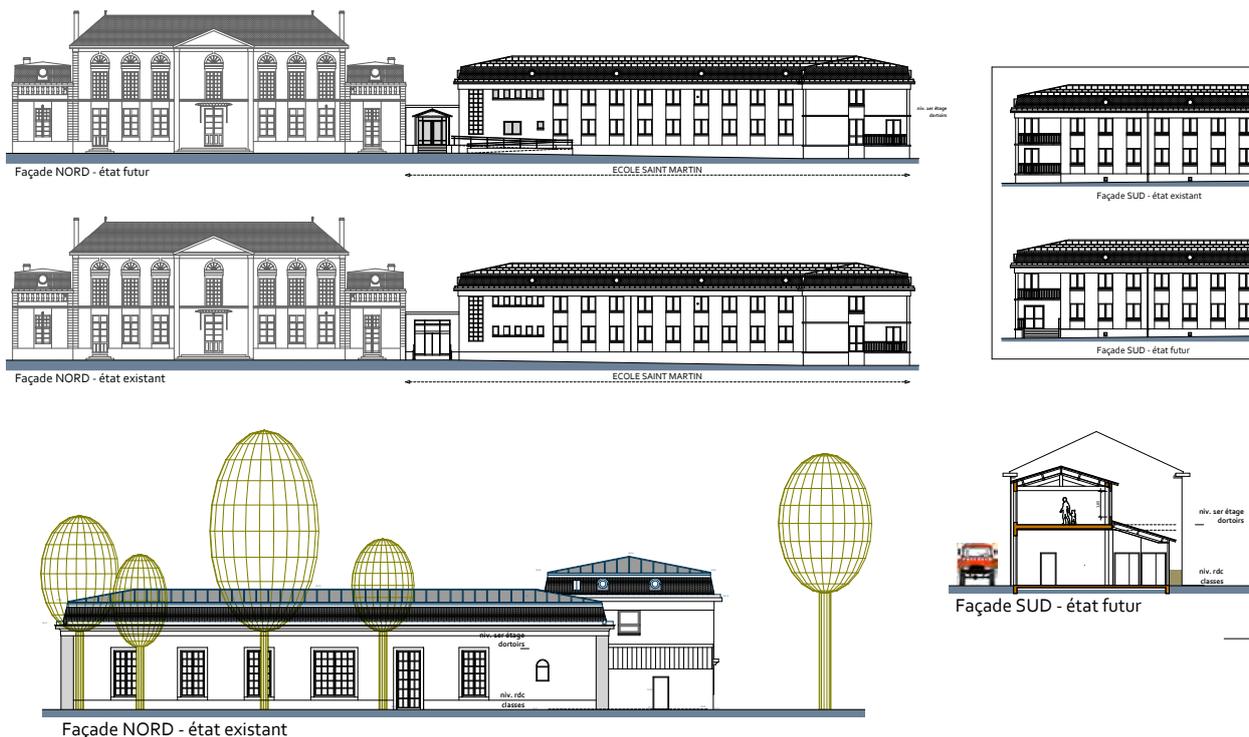
Bâtissons, puisqu'il est temps de bâtir ! Travaillons, puisque le temps nous est donné de travailler à la bonne cause. Car pendant que les âmes sont en péril, notre collège se peuple de missionnaires capables des grands sacrifices pour voler à leur secours.

Votre générosité vous sera comptée par Le Seigneur qui n'aime pas se faire doubler. Il rend infiniment.

Que Dieu vous garde ! Mes confrères, professeurs et élèves s'unissent à moi pour vous souhaiter un très joyeux Noël.

abbé Bruno LAJOINIE

## LES BÂTIMENTS DE L'ÉCOLE EN 2016



## NOTRE PROJET D'EXTENSION



## LA RESTAURATION DU PARC DE LA PLACELIÈRE



Nous entreprenons depuis le mois d'octobre 2016 un grand chantier de restauration du parc de La Placelière. Le parc est déjà un lieu de vie apprécié des élèves. Il le sera davantage par la suite, et c'est le sens de ces réalisations qui vont favoriser notamment les activités sportives. Course à pied et aviron sont des disciplines que nous pourrions développer un jour dans de bonnes conditions.

Les chênes de l'entrée ont été élagués, les branches mortes coupées et la voûte de l'allée reformée. Les grands tilleuls du parc ont été rabattus à la coupe précédente qui datait un peu (40, 50 ans ?).

Le bois a été éclairci pour permettre aux arbres de se développer davantage. Le grand canal a été entièrement dégagé des arbres qui s'y étaient installés avec le temps. Et enfin, la peupleraie a été abattue.

Dès que les sols auront été nettoyés, nous pourrions commencer à reboiser. Nous envisageons aussi le nettoyage complet du plan d'eau et sa restauration dans le temps.

Nous comptons bien autofinancer le plus possible ces opérations grâce à la vente des bois.

Ce chantier nous rapproche de l'origine, dont les plans nous sont conservés.

Monsieur Xavier DUSAUSOY, homme de la forêt et des parcs, cadre technique de l'ONF, a dressé le diagnostic et le plan général de la restauration du parc. Qu'il en soit ici encore vivement remercié.

---

## L'ENCADREMENT DE L'ÉCOLE SAINT-MARTIN

**Abbé Bruno LAJOINIE**, directeur ; **Abbé Denis BEDEL**, assistant, chargé du primaire, aumônier ; **Abbé Bernard JOUANNIC**, assistant ; **Frère Louis-Joseph GIRAUDEAU**, assistant, **Frère Emmanuel-Marie CURTET**, assistant.

**Monsieur Stanislas AUBAN**, professeur d'histoire, de géographie et de sport ; **Madame Isabelle BERTON**, institutrice de CM2 ; **Madame Sophie DENIS**, professeur d'anglais et d'espagnol ; **Mademoiselle Marie JOUANNET**, institutrice CE1 – CE2 ; **Madame Anne MORILLE**, professeur de français ; **Monsieur Alexandre PONS**, professeur de français et de latin ; **Monsieur Augustin RAFFRAY**, professeur de mathématiques et de sciences ; **Mademoiselle Nathalie THÉVENET**, institutrice de CM1.

**Madame Anne-Elisabeth CHABRIDON**, secrétaire comptable ; **Madame Jeanne FLEURY**, secrétaire comptable ; **Madame Hélène de BEAUNAY**, intendante ; **Madame Françoise LEPAGE**, intendante.

*Vous souhaitez rejoindre notre encadrement ?*

*Nous serions ravis de faire votre connaissance. Adressez-nous votre demande et votre CV à l'adresse de l'école.*

## NOUS AVONS BESOIN D'AIDE

Dans l'entretien de la maison pour soutenir notre équipe le vendredi à 16h30.

Dans le domaine du bâtiment : plâtre, peinture, etc.

Dans la décoration : encadrement, rideaux.

Dans l'entretien du parc, plantations, nettoyage, reconstruction des murs d'enceinte.

Peu à peu nous remplaçons les ornements très usés de notre sacristie.

Grâce à vous nous en avons remplacé déjà deux. Voudriez-vous nous aider encore dans ce sens ? Un ornement neuf convenable coûte 445 €.

Mais peut-être pensez-vous à une autre solution.

## DATES À RETENIR



Le chantier de la chapelle Saint-Martin tire à sa fin. Notez dès maintenant la date de sa bénédiction par notre Supérieur de District, Monsieur l'abbé Bouchacourt : dimanche 12 mars 2017 à 10h15.

Notez également notre journée des amis et bienfaiteurs, à laquelle vous êtes tous conviés : **dimanche 25 juin 2017**. Grand'messe à 10h15 (dans la grande chapelle flamboyante neuve), apéritif et buffet campagnard.

Contactez-nous pour nous aider à organiser cette journée et à développer des activités ou ventes de charité au profit de l'école : vestiaire, confection, etc.

## LA VIE DE L'ÉCOLE EN IMAGE



**1-** Nos élèves de primaire dans leur cour. Leur récréation est assurément rentabilisée. **2-** Travaux de jardinage à l'entrée de l'école. **3-** Les expériences en cours, c'est magique ! Même avec de simples grains de raisin. **4-** Les chèvres réclament des soins attentifs, même les jours de fête. **5-** Les chefs de classe de Saint-Martin. Une équipe appréciée de tous, à chaque niveau.

## DIFFUSION DE NOTRE LETTRE

Merci de diffuser très largement cette lettre, et de nous faire connaître les coordonnées des personnes susceptibles de nous aider.

Si vous souhaitez obtenir une version informatique de la lettre, si vous souhaitez nous écrire via Internet, ou nous faire part d'une liste de bienfaiteurs potentiels, contactez-nous à : [amisecolestmartin@gmail.com](mailto:amisecolestmartin@gmail.com)

## POUR NOUS AIDER

Vous pouvez adresser vos dons à l'ordre de l'AEP SAINT-MARTIN (La Placelière – 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD)

Il est possible aussi de mettre en place un virement automatique

CIC NANTES AEP SAINT MARTIN - IBAN FR76 3004 7141 2200 0201 1190 171

### DÉDUCTION FISCALE

Sur simple demande de votre part, nous vous adresserons un reçu fiscal.

Pour les particuliers, 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés,

60% du montant de votre don est déductible de votre impôt dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Vous recevrez un reçu fiscal qui sera à joindre à votre déclaration de revenus de l'année au cours de laquelle le don aura été effectué.

### DÉDUCTION DE L'ISF

Si vous êtes assujettis à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, la Fondation Pour l'École, reconnue d'utilité publique par le décret du 18 mars 2008, subventionne des écoles hors contrat telles que la nôtre et vous offre un cadre pertinent de déduction de votre ISF. Fondation Pour l'École, 25 rue Saint-Isaure, 75018 PARIS - 09 65 33 87 79 - [www.fondationpourlecole.org](http://www.fondationpourlecole.org)